|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| EUR 55/8554/2024 – Azerbaïdjan - 23 septembre 2024 | | |
| URGENT ACTION |  | UA 086/24 |
| Des universitaires arrêtés sur la base d’accusations forgées de toutes pièces | | |
| AZERBAÏDJAN | | |

Les universitaires Igbal Abilov et Bahruz Samadov ont été arrêtés pour des accusations forgées de toutes pièces, notamment de «haute trahison», en représailles à leurs travaux universitaires et à leur militantisme. Ils sont tous deux toujours en détention et ne sont pas autorisés à recevoir de visites ni à communiquer avec leur famille. S’ils sont condamnés, ils encourent de lourdes peines d’emprisonnement, allant jusqu’à 20 ans.

Igbal Abilov est un chercheur et universitaire spécialisé en histoire et ethnographie. Il enseigne les relations internationales à l’Université d’État du Bélarus et est également l’auteur de plusieurs publications universitaires sur les minorités ethniques du Caucase du Sud, de Turquie et d’Iran. Lui-même membre de l’ethnie talysh, il est également cofondateur de l’Académie nationale talysh au Bélarus. D’après des informations des médias, il vit au Bélarus depuis son enfance.

Igbal Abilov a été arrêté par les forces de sécurité azerbaïdjanaises alors qu’il rendait visite à sa famille et à ses proches en Azerbaïdjan. Le 22 juin, il a été emmené pour être interrogé par les forces de sécurité et a été libéré au bout de six heures. Le 27 juin, il a tenté de rentrer au Bélarus, mais a été empêché d’embarquer à bord de l’avion et son passeport lui a été confisqué. Le 22 juillet, il a été arrêté et transféré vers un centre de détention dans le centre de Baku. Sa famille n’a pas été informée de son arrestation. Le 24 juillet, un tribunal de Bakou a ordonné son placement en détention provisoire pour quatre mois pour «haute trahison» (article 274 du Code pénal), «appels publics contre l’État ordonnés par des agents étrangers» (article 281.3) et «incitation à la haine ethnique» (article 283.1). Il n’a pas été autorisé à recevoir la visite des membres de sa famille ni à leur communiquer des informations sur son affaire. Le 31 août, son avocat, Fariz Namazli, a également été appréhendé, interrogé pendant trois heures, puis libéré sans inculpation.

Les autorités azerbaïdjanaises poursuivent régulièrement des membres de l’ethnie talysh, en particulier les personnes qui prônent l’autonomie culturelle ou politique. Deux militants talysh de premier plan emprisonnés pour des accusations forgées de toutes pièces et motivées par des considérations politiques sont morts en détention après avoir été soumis à des actes de torture et d’autres mauvais traitement et privés de soins médicaux.

Bahruz Samadov est étudiant en doctorat de sciences politiques à l’Université Charles de Prague, en République tchèque. Il est l’auteur de plusieurs publications universitaires et médiatiques sur des questions politiques actuelles en Azerbaïdjan, notamment des articles et des tribunes critiques sur le conflit entre l’Arménie et l’Azerbaïdjan concernant le Haut-Karabakh, et a participé à des conférences et réunions universitaires sur la promotion du dialogue et de la paix dans la région.

Bahruz Samadov a été arrêté le 21 août par le Service de sécurité de l’État azerbaïdjanais alors qu’il se rendait dans le pays pendant une pause dans ses études de doctorat. La police a fouillé son domicile et a saisi des ordinateurs portables, des appareils mobiles et un passeport. Il a été inculpé de haute trahison (article 274). La police de Bakou a également arrêté et interrogé deux collègues de Bahruz Samadov, les journalistes Samad Shikhi et Cavid Ağa, dans le cadre de cette affaire, et les a placés sous le coup d’une interdiction de voyager. Les autorités azerbaïdjanaises ont déjà par le passé pris pour cible des militant·e·s pacifistes qui plaidaient pour un règlement pacifique du conflit avec l’Arménie au sujet du Haut-Karabakh.

Les autorités d’Azerbaïdjan utilisent depuis longtemps le système de justice pénale pour réduire au silence les opinions ou recherches critiques. La répression des voix critiques s’est récemment intensifiée, en particulier à l’approche de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP29), qui aura lieu à Bakou en novembre 2024.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **12 novembre** 2024.
* Langue(s) préférée(s): : **azéri, anglais, russe**. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées   
  au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS Au Président | COPIES À |
| Ilham Aliyev President of Azerbaijan Office of the President of Azerbaijan 19 Istiqlaliyyat Street Baku AZ1066 Azerbaijan  **E-mail:** [**office@pa.gov.az**](mailto:office@pa.gov.az) *⮡* Meilleur moyen d’attteindre le président | Ambassade de la République d’Azerbaïdjan Kramburgstrasse 10 3006 Berne  Fax: 031 350 50 41 E-mail: [bern@mission.mfa.gov.az](mailto:bern@mission.mfa.gov.az) |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 086/24** | |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

President of Azerbaijan  
Ilham Aliyev  
Office of the President of Azerbaijan  
19 Istiqlaliyyat Street  
Baku AZ1066  
Azerbaijan

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Président,

**Je vous écris pour vous demander de libérer les universitaires Bahruz Samadov et Igbal Abilov, qui ont été arrêtés sur la base d’accusations forgées de toutes pièces.**

Le 22 juillet 2024, Igbal Abilov, universitaire, chercheur et défenseur des droits des minorités et membre de l’ethnie talych, qui vit au Bélarus depuis son enfance, a été arrêté alors qu’il était en visite en Azerbaïdjan. Il a été inculpé de trahison, de sédition et d’incitation à la haine ethnique. Le 21 août 2024, Bahruz Samadov, un autre politologue, a été arrêté pour trahison alors qu’il séjournait en Azerbaïdjan pendant une pause dans ses études de doctorat. Ils ont tous deux été placés en détention provisoire. Ils sont tous deux privés de contact avec leur famille.

Aucune information officielle n’a été rendue publique quant aux motifs des accusations portées contre Bahruz Samadov et Igbal Abilov. Leurs procès se tiennent à huis clos et les avocats ne sont pas autorisés à partager des informations sur leurs affaires, mais ont déclaré que les accusés niaient les accusations. Selon des informations des médias, ils sont soupçonnés de trahison pour avoir communiqué avec d’autres chercheurs·euses et militant·e·s en Arménie, notamment lors de réunions et de conférences tenues sous l’égide d’institutions européennes.

Leurs proches pensent qu’ils ont été arrêtés en raison de leurs recherches universitaires et de leur militantisme critiques. Bahruz Samedov s’est publiquement positionné contre le recours à la force militaire dans le Haut-Karabakh en 2020, et Igbal Abilov défend ouvertement les droits des minorités nationales, y compris de l’ethnie talych d’Azerbaïdjan. Leurs arrestations s’inscrivent dans un contexte récurrent d’utilisation abusive du système de justice pénale par le gouvernement d’Azerbaïdjan en vue de réduire au silence la dissidence.

**Je vous demande instamment de prendre des mesures immédiates pour mettre un terme à toutes les poursuites motivées par des considérations politiques, et de libérer Bahruz Samadov, Igbal Abilov et toutes les personnes détenues arbitrairement en raison de leurs opinions dissidentes ou critiques en Azerbaïdjan, y compris les universitaires, les militant·e·s politiques et civils, les journalistes et les défenseur·e·s des droits humains.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République d’Azerbaïdjan, Kramburgstrasse 10, 3006 Berne

Fax: 031 350 50 41 / E-mail: bern@mission.mfa.gov.az